



27 Novembre 2019
Communiqué de presse

Au Parlement européen, la Délégation France insoumise réclame l'état d'urgence climatique et environnemental.

Communiqué de la délégation de La France insoumise au Parlement européen.

Demain, au Parlement européen, un vote pour déclarer l'urgence climatique et environnemental aura lieu. Cette proposition de résolution doit être adoptée, il est urgent d'agir : le changement climatique est déjà là, la sixième extinction des espèces a commencé.

La multiplication des catastrophes naturelles doit nous alerter. Déclarer l'urgence climatique est une initiative symbolique mais primordiale pour amorcer les changements nécessaires pour une transition écologique ambitieuse. La France insoumise propose l'objectif de 100% d'énergies renouvelables d'ici 2050. Rien qu'atteindre l'objectif des accords de Paris nécessite un changement complet de mode de production et de consommation. Continuer de croire que l'Union européenne et les États-membres respecteront l'objectif de ne pas dépasser 1,5°C sans prendre des positions fortes n'est pas une attitude sérieuse.

Certains parlements nationaux l'ont déjà fait, il est temps d'agir à la hauteur des enjeux de notre époque, c'est pourquoi la Délégation de la France insoumise réclame l'état d'urgence climatique et environnemental en Europe.